

SOCIETE RESILIENTE ET COHESION SOCIALE

RESULTATS DE LA JOURNEE D'ECHANGES ET DE TRAVAIL COLLABORATIF DU 17 JUIN 2014 ORGANISEE A LYON

Une démarche nationale...

Face aux pressions environnementales, sociales et économiques, qui souvent se conjuguent et favorisent des cumuls d'inégalités, des initiatives dans les territoires voient le jour et parviennent à surmonter ces vulnérabilités croisées. Pour mieux connaître et comprendre ces initiatives et processus de transformation à l'oeuvre, le Commissariat général au DD (CGDD) a lancé en 2013 un projet intitulé "Société résiliente et cohésion sociale".

L'objectif était de :

- repérer ces projets et ces initiatives
- comprendre quels acteurs les portent et les font vivre
- proposer une réflexion sur le rôle de la puissance publique dans le développement de ces projets et initiatives.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique globale de travail du CGDD sur la résilience territoriale, en lien avec la transition écologique et équitable impulsée par le gouvernement.

... ancrée dans une rencontre locale

Le CGDD a fait appel au CSTB et au CEREMA pour réaliser cette démarche. La Direction territoriale Centre-Est du CEREMA a travaillé en deux temps :

- repérer ces projets et initiatives et les acteurs qui les portent
- concevoir et animer une journée d'échanges et de travail collaboratif réunissant certains de ces acteurs « repérés » afin d'échanger autour des besoins et difficultés exprimés.

Cette journée s'est déroulée à Lyon le 17 juin 2014 et a réuni une vingtaine de participants autour de quatre ateliers portant sur :

- A/ les liens entre puissance publique et projets de territoires résilients
- B/ les difficultés de financement des projets
- C/ l'implication des différents acteurs : la gouvernance particulière de ces projets
- D/ les besoins d'accompagnement exprimés

Le présent document propose une restitution succincte des échanges et des idées réalisées lors de cette journée ainsi que des pistes d'action. Les deux pages qui suivent présentent les échanges et les productions de ces quatre ateliers. La dernière page propose 5 pistes d'action issues de cette journée et de la réflexion du CEREMA, à destination de l'ensemble des acteurs présents

Il s'adresse donc à l'ensemble des participants de cette journée : porteurs de projets de solidarité sociale et environnementale, collectivités locales (élus et techniciens), acteurs « intermédiaires » (Plate-forme régional de développement rural), services de l'État, CGDD.

Les acteurs de la journée

- Pôle laine du Pays de Saugues
- Les incroyables comestibles de Clermont Ferrand
- Cité de l'autre économie à Dijon
- Ressourcerie de Vierzon
- Archer (Made in Romans)
- Le Mat de Valence
- Malteurs Echos
- Les ateliers de la Bruyère
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) Rhône-Alpes
- Plate-forme régionale développement rural
- Anciela
- Locaux motiv
- Ville de Romans sur Isère
- Commissariat Général au Développement Durable
- Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

A/ REINVENTER UNE RELATION PRIVILEGIEE ENTRE PORTEURS DE PROJETS ET POUVOIRS PUBLICS

Quel est le lien observé entre puissance publique et porteurs de projets sur votre territoire ?

3 acteurs principaux...

- 1) Les **collectivités territoriales** et leurs groupements
- 2) Les **services de l'État** (DIRECCTE, DRJCS, DDCS)
- 3) Les **acteurs de la politique de la ville** (ANRU, ACSé)

...Pour 4 types d'appuis

- 1) L'**accompagnement pour l'obtention des subventions**
- 2) L'**appui technique** sur la faisabilité du projet
- 3) L'**appui matériel** par la mise à disposition de locaux
- 4) L'**appui politique** pour soutenir, communiquer et rendre visible le projet

Quelles attentes identifiez-vous de l'un vers l'autre et au nom de quoi ?

- 1) Que les pouvoirs publics mobilisent leur **pouvoir d'invitation** : c'est la capacité qu'ont les acteurs publics à réunir autour d'un projet de nombreux interlocuteurs susceptibles d'y contribuer
- 2) Avoir une plus grande **lisibilité** du panorama des **acteurs-ressources**
- 3) Aller vers une plus grande **souplesse administrative** qui permette une **adaptabilité aux projets**
- 4) La prise en compte de la **finalité d'intérêt général** des projets, pour l'attribution des subventions

Quelles propositions pour parvenir à ce lien souhaité ?

- 1) **Créer un guichet unique** qui permettrait d'identifier les acteurs-ressources selon le territoire et le type de projet. Cela contribuerait au décloisonnement des services.
- 2) **Créer des temps de rencontre** entre les deux mondes **pour mieux comprendre les postures et capacité d'action de chacun**
- 3) **Favoriser le temps d'animation territoriale des chargés de mission de la puissance publique** afin d'apporter une aide qui aille au-delà de l'aspect financier

B/ SOUTENIR ET DEVELOPPER DES FORMES DE FINANCEMENT PLUS SOUPLES ET LOCALES

Quelles difficultés caractérisent le financement de ces projets ?

- 1) Le **caractère protéiforme des projets** qui « ne rentrent pas complètement dans les grilles » des financeurs
- 2) Le **manque de lisibilité et la multiplicité des sources de financement**
- 3) La **complexité des dossiers de financement chronophages** et qui requièrent souvent une forte technicité
- 4) La difficulté à **mobiliser des crédits d'ingénierie et les faibles montants demandés au regard du coût des dossiers de demande de subvention**

Quels leviers permettent de les dépasser et quels sont les acteurs ?

- 1) Les **financements participatifs** (crowdfunding, clubs CIGALES, l'autofinancement, l'actionariat)
- 2) Une **cartographie des forces en présence, pour agir en réseau en jouant du pouvoir d'invitation de chaque acteur**
- 3) La **société civile** (bénévolat, fonds de participation des habitants)
- 4) Les **financements privés** (le mécénat, les fondations)

C/ RENFORCER LES PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Quels acteurs / habitants mobiliser ?

- 1) **La société civile** (projets initiés par les **habitants** ou dont ils sont à l'origine, adaptés au contexte territorial et valorisant les ressources humaines, patrimoniales...)
- 2) **Les chercheurs et les étudiants** (partenariats autour de projets de recherche)
- 3) **Les entreprises** (accompagnement par les pairs, apport de capitaux, échanges commerciaux ou de savoirs)
- 4) **Les pouvoirs publics** (appels à projets)

Quels sont les modalités / facteurs favorables à la mobilisation ?

- 1) **Favoriser la rencontre entre acteurs** du territoire par la **mise en réseau**. Utiliser le **pouvoir d'invitation** des parties prenantes
 - 2) **Communiquer et être clair** sur son projet
 - 3) **Être ouvert à l'innovation et reconnaître la source de richesse et de créativité** que représente **la société civile**
1. **Avoir un projet adapté au territoire**, qui valorise les ressources locales

Comment élargir les compétences réunies autour du projet pour qu'il intègre des objectifs diversifiés et complémentaires ?

- 1) **Cartographier les parties prenantes** pour identifier les ressources mobilisables
- 2) **Communiquer et se mettre en réseau** pour mutualiser les expériences
- 3) **Être partenaire des autres porteurs de projets** (pair à pair)
- 4) **Co-construire le projet avec les parties prenantes** en gardant la possibilité de le faire évoluer au fur et à mesure

D/ CHANGER DE POSTURE EN PASSANT DE L'ACCOMPAGNEMENT AU PARTENARIAT ENTRE PROJETS ET PUISSANCE PUBLIQUE

Quelles ressources identifiez-vous en matière d'accompagnement ?

- 1) **Les services de l'État** pour l'appui technique et la faisabilité du projet
- 2) **Les acteurs de l'ESS**, incontournables pour la mise en œuvre des projets résilients par leur constitution en réseau, leur expertise et leur visibilité nationale et locale
- 3) **Les chercheurs et les étudiants** pour des partenariats autour de projets de recherche afin d'aider à mettre en forme le projet, à l'explicitier et à prendre du recul

Quels sont vos besoins d'accompagnement et que proposez-vous ?

- 1) **Changer les postures** en passant de l'**accompagnement** au **partenariat** en mobilisant :
 - le **copilotage d'actions** par les porteurs de projet et les pouvoirs publics
 - les **Contrats de Projets État-région (CPER)** qui pourraient s'appuyer sur l'ensemble des compétences et des services de l'État
 - l'**économie de proximité** dynamique et les **contrats de pays** (Contrat de Développement Durable en Rhône-Alpes)
- 2) **Créer un guichet unique** pour identifier les acteurs et les ressources des territoires
- 3) **Alléger les dossiers de subventions** volumineux et qui requièrent une technicité accrue
- 4) **Mettre à disposition un fonctionnaire** qui ait une vue d'ensemble des ressources et des acteurs mobilisables
- 5) **Clarifier les acteurs et leurs compétences** pour permettre une meilleure lisibilité des ressources disponibles
- 6) **Renforcer l'animation territoriale**, par des actions de proximité permettant de recréer du lien entre acteurs

5 PISTES D'ACTION PROPOSEES AUX ACTEURS PRESENTS LE 17 JUIN

Ces pistes d'action sont issues des productions de la journée et de la réflexion du CEREMA

CARTOGRAPHIER LES ACTEURS RESSOURCES

Objectif

- Permettre aux porteurs de projets de disposer d'un panorama des différents acteurs ressources pour élaborer et mettre en œuvre des projets de territoires résilients

CREER DES ESPACES COLLABORATIFS

Objectifs

- Mettre en réseau les acteurs des projets de territoires résilients
- Créer une base de données collaborative alimentée par les acteurs

DEVELOPPER LE POUVOIR D'INVITATION

Objectif

- Repérer les acteurs compétents et légitimes sur le territoire pour inviter l'ensemble des partenaires pressentis dans l'élaborer et la mise en œuvre des projets de résilience territoriale

CREER UN GUICHET UNIQUE

Objectifs

- Proposer aux porteurs de projets un accompagnement global
- Faciliter l'accès aux ressources existantes en matière de financements des projets
 - Alléger les dossiers de demandes de subventions

FINANCER LA FORMATION PAR LES PAIRS

Objectifs

- Permettre une circulation de la connaissance et de ses savoir-faire
- Développer des réseaux d'acteurs sur la base du partage de l'expérience, du vécu
- Faire de cette formation par les pairs un lieu de rencontres, de dialogue, d'écoute et de partage des expériences, des idées, des pratiques